



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Rathausgasse 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 79 20
PolitischeGeschaeft@gsi@be.ch
www.be.ch/dssi

Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration,
case postale, 3000 Berne 8

Aux destinataires de la consultation relative à la modification
de la loi sur la santé publique (LSP)

Notre référence : 2019.GEF.1107

Berne, le 15 septembre 2020

Classification : Non classifié

Loi sur la santé publique (LSP) (Modification) : ouverture de la procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Par arrêté du 9 septembre 2020, le Conseil-exécutif a habilité la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) à soumettre la modification de la loi sur la santé publique (LSP) à la procédure de consultation. Les principaux éléments du projet sont les suivants :

- adaptation des dispositions de la LSP à la législation fédérale de rang supérieur sur les professions de la santé ;
- mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil-exécutif suite à l'adoption de plusieurs interventions parlementaires ;
- actualisation de diverses prescriptions : professions de la santé régies par le droit cantonal, délai de conservation des dossiers médicaux et service d'urgence (organisation, taxe de compensation, procédure) ;
- réalisation d'une motion dans le champ d'application de la législation sur les soins hospitaliers (modification indirecte).

Les documents soumis à la consultation sont publiés sur Internet à l'adresse www.be.ch/consultations.

Vous voudrez bien nous envoyer votre avis avant le 18 décembre 2020, de préférence par courrier électronique (PolitischeGeschaeft@gsi@be.ch) ou bien postal (Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, Office juridique, Rathausgasse 1, case postale, 3000 Berne 8). Matthias Nyffeler, de l'Office juridique, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (matthias.nyffeler@be.ch ; 031 633 79 43).

En vous remerciant de votre participation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Direction de la santé, des affaires sociales
et de l'intégration

Pierre Alain Schnegg
Président du Conseil-exécutif